



Fiche 4

La peupleraie



- Joindre la fiche 7 -



Peupleraie en vallée de Garonne

Plantation de peupliers

Description

Plantation installée à densité définitive (200 arbres/ha). Ces plantations sont généralement homogènes car utilisant du matériel végétal reproduit par bouture (appelés « plançons »).

Les variétés cultivées, appelées **cultivars**, sont multiples. Chacune a des exigences qui lui sont propres mais **toutes affectionnent des sols épais, riches et bien alimentés en eau**. Les terrains alluviaux sont leur domaine de prédilection.

Stade du peuplement



La culture du peuplier



La récolte et le renouvellement de la peupleraie

Règles-types de gestion

4A

4B





Stade 4 A

La culture du peuplier



Avec quel objectif ?

Produire rapidement (15 à 20 ans maximum) du bois d'œuvre de qualité. A diamètre égal, ce sont les plantations les plus jeunes qui intéressent en premier lieu les utilisateurs. La culture du peuplier est donc une culture dynamique peu tolérante sur les retards d'intervention.

Il convient de s'attacher à suivre d'aussi près que possible les règles énoncées, en adaptant les recommandations à la vitesse d'installation et de croissance de la peupleraie. Au vu de la croissance rapide de cette essence, tout retard s'avère préjudiciable.



Règles type de gestion :

Travaux d'entretien

Les discages ont pour objectif de limiter la concurrence herbacée pour la ressource en eau. Le peuplier ayant des besoins élevés en ce domaine, les discages sont d'une importance capitale, d'autant que les déficits hydriques en période de végétation sont fréquents sur les zones populières de la région Midi-Pyrénées.

Calendrier

- De n à n+6 : 2 discages/an, le second croisant le premier (1^{er} passage fin avril, 2^{ème} passage mai/juin).
- De n+7 à n+8 : 1 discage simple/an.
- De n+8 à l'année de récolte : 1 passage simple tous les 2 ans.

Travaux D'amélioration

C'est l'ensemble des travaux réalisés dans le but de produire du bois de qualité.

1. **L'épamprage** consiste à enlever jusqu'à 1.80/2 m les jeunes pousses qui sont apparues le long du tronc. Cette intervention a lieu début mai de l'année de plantation, lorsque ces pousses ne sont pas encore lignifiées. Elle permet de faire une « économie » sur les élagages à venir.
2. **Le défourchage en cime** s'effectue en fin de 1^{ère} saison de végétation sur les arbres qui présentent une cime multiple ou mal individualisée. Le défourchage évite la courbure du tronc (à faible hauteur) automatiquement refusée pour les débouchés les plus rémunérateurs.
3. **Les tailles de formation** corrigent les défauts de l'arbre (fourches, branches redressées concurrençant la cime) afin d'obtenir un tronc droit.
4. **Les élagages** permettent la production de bois sans nœuds de qualité déroulage. Afin de minimiser les risques de rides sur écorce repoussées par les industriels de la transformation, le 1^{er} élagage jusqu'à 3 m doit être pratiqué le plus tôt possible.

Calendrier

- Année n (celle de la plantation) : épamprage à 1.80/2 m.
- Fin année n : défourchage en cime.
- n+3 : taille de formation et élagage jusqu'à 3 m.
- n+5 : élagage jusqu'à 6 m.
- n+7 : élagage éventuel à 7-8 m.

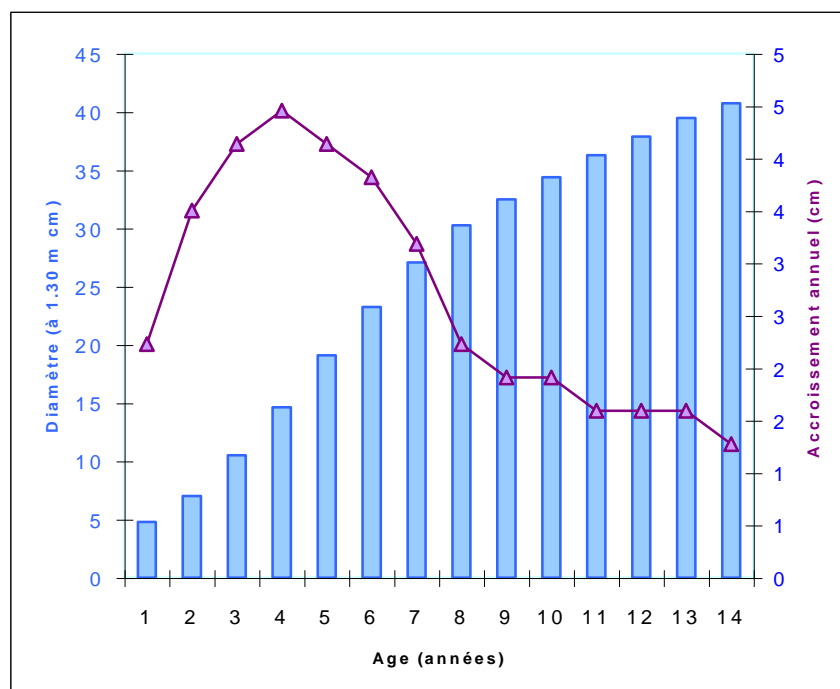


Les élagages s'attacheront à respecter un équilibre entre le houppier et la partie élaguée, cette dernière représentant en moyenne un peu plus du tiers de la hauteur totale de l'arbre, pendant les années où les tailles/élagages sont pratiquées.

Exemple de croissance d'une peupleraie (I214) en vallée de Garonne

Mesures COFOGAR
Vallée de la Garonne

An	Diamètre (cm)	Accroissement sur diamètre (cm)	Moyenne accroissement (cm)
1	5	2	3
2	7	4	
3	11	4	4
4	15	4	
5	19	4	
6	23	4	
7	27	3	2
8	30	2	
9	32	2	1
10	34	2	
11	36	2	
12	38	2	
13	39	2	1
14	41	1	



Schématiquement, comme le montre cet exemple, il existe 4 phases de croissance :

- années 1 et 2 ⇒ phase d'installation (les plants s'enracinent),
- années 3 à 7 ⇒ phase de croissance active,
- années 8 à 12 ⇒ 1^{ère} phase de croissance ralentie, avec accroissement en volume encore important,
- années 13 et au-delà ⇒ 2^{ème} phase de croissance ralentie, avec forte diminution de l'accroissement en volume.

En vallée secondaire plus argileuse, la phase d'installation est légèrement plus longue (de l'ordre de 3 ou 4 ans avec des accroissements un peu moins forts) et les phases suivantes décalées d'autant.

Pour un boisement correctement entretenu, le terme d'exploitabilité se situe donc entre 14 et 18 ans selon le type de station.

Ces règles s'appliquent dans les stations populicoles optimales (du type vallée de la Garonne ...), elles pourront être plus extensives dans les vallées secondaires (âge d'exploitabilité et travaux d'entretiens et d'amélioration ...).



Principes spécifiques de gestion durable :

- La populiculture est parfois accusée de dégrader le milieu alluvial et d'avoir un impact négatif sur le paysage. La peupleraie possède en effet une « signature visuelle » bien particulière. On peut apprécier ou non : c'est uniquement une considération d'ordre personnel. En outre, la peupleraie ne nécessite pas d'intrants et constitue au contraire un excellent piège à nitrates. Son rôle écologique est certes moins fort que celui des boisements naturels qui longent les cours d'eau (ripisylve) mais le complète utilement en étant capable d'accueillir une grande quantité d'eau (zone d'expansion des crues) et de réduire sa vitesse d'écoulement.
- En relation avec les propos ci-dessus, il est déconseillé, lors de l'installation du boisement, de planter sur la ripisylve et nécessaire de s'en tenir à une distance suffisante (environ 5 m).
- L'utilisation de plusieurs cultivars, tout en limitant les risques sanitaires pouvant affecter les grandes plantations, présente un intérêt sur le plan paysager.
- Dans les rares secteurs à crue fréquente et à fort courant, on évitera la suppression du couvert végétal par discage en hiver et en période de fonte des neiges pyrénéennes, afin de limiter les risques d'érosion.





Stade 4 A

La récolte et le renouvellement de la peupleraie



La récolte :

Elle a lieu lorsque le diamètre moyen de la plantation atteint 40 cm. A ce stade, le volume total par hectare est de l'ordre de 200 m³.



Bien choisir la date de la récolte... et les débouchés !

- Le suivi (mesures annuelles) d'une petite placette de 25 arbres au sein de la plantation permet de voir l'évolution plus objectivement qu'un simple « coup d'œil ». Lorsqu'elle entre dans sa 2^{ème} phase de croissance ralentie, on sait que la récolte est proche. Il est d'ailleurs inutile de prolonger, la qualité se dégradant très vite surtout avec un cultivar comme le I 214 dont le cœur a tendance à « noircir ».
- Une parfaite connaissance du marché du bois de peuplier et des exigences qualitatives par type de débouché sont indispensables pour obtenir le meilleur revenu de la récolte. N'hésitez pas à faire appel à un technicien de la coopérative.



Le renouvellement de la peupleraie :

Il s'effectue par plantation (se reporter à la fiche 7 : Le reboisement après coupe rase). C'est l'occasion de voir si un changement de cultivar est souhaitable, selon le résultat financier de la coupe ou dans un souci de diversification.

